

LBRIS

We know
books

Elena-Cristina ILINCA

**TERMES ET CONCEPTS
POUR LA DIDACTIQUE
DES LANGUES
ET DES CULTURES**



APPENDICE

- A**
- Acte de communication/de parole/acte de langage** (*angl. speech act*), p. 7
- Activité** (*angl. activity*), p. 11
- Acquisition** (*angl. acquisition*), p. 13
- Acteur social** (*angl. social agent*), p. 14
- Acculturation** (*angl. acculturation*), p. 14
- Adaptation** (*angl. adaptation*), p. 15
- Allocataire** (*angl. addressee, interlocutor*), p. 16
- Allophone** (*angl. allophone*), p. 16
- Altérité** (*angl. otherness*), p. 16
- Animateur** (*angl. animateur*), p. 16
- Animation participative** (*angl. participative animation*), p. 17
- Apprenant** (*angl. learner*), p. 17
- Apprentissage** (*angl. learning*), p. 18
- Apprentissage adaptatif** (*angl. adaptive learning*), p. 19
- Approche** (*angl. approach*)
- Approche actionnelle** (*angl. action-oriented approach*), p. 19
- Approche communicative** (*angl. communicative approach*), p. 20
- Appropriation** (*angl. appropriation*), p. 22
- Aptitude** (*angl. skill*), p. 23
- Articulation** (*angl. articulation*), p. 23
- Assimilation** (*angl. assimilation*), p. 25
- Attestation de formation** (*angl. training certificate*), p. 25

Attestation de stage (*angl. attestation of training*), p. 25

Audio-oral (*angl. audio-lingual*), p. 26

Audiovisuel (*angl. audiovisual*), p. 27

Authentique (*angl. authentic*), p. 29

Autocorrection (*angl. self-correction, self-repair*), p. 30

Autodidacte (*angl. self-taught person*), p. 30

Autoévaluation (*angl. self-assessment*), p. 30

Automatisme (*angl. automatism*), p. 32

Autonomie (*angl. autonomy*), p. 33

B

Barbarisme (*angl. barbarism*), p. 35

Barème (*angl. grading system*), p. 35

Behaviorisme (*angl. behaviorism*), p. 35

Besoin (*angl. need*), p. 38

Bilingue (*angl. bilingual*), p. 39

Bilinguisme (*angl. bilingualism*), p. 40

C

CECRL/CECR (*angl. CECR-Common European Framework of Reference*), p. 41

Centre d'intérêt (*angl. area of interest*), p. 42

Certification (*angl. certification*), p. 42

Civilisation (*angl. civilisation*), p. 42

Classe (*angl. class*), p. 43

Classe d'immersion numérique (*angl. digital immersion classe*), p. 44

Classe inversée (*angl. inverted/flipped classroom*), p. 44

Cognitivisme (*angl. cognitivism*), p. 44

Cohérence (*angl. coherence*), p. 44

Communication (*angl. communication*), p. 45

Compétence (*angl. skill*), p. 47

Comportement (*angl. behaviour*), p. 51

Compréhension (*angl. comprehension*), p. 52

Conceptualisation (*angl. conceptualisation*), p. 52

Connaissance (*angl. knowledge*), p. 52

Connaissance partagée (*angl. shared knowledge*), p. 53

Connotation (*angl. connotation*), p. 53

Consigne (*angl. instruction*), p. 53

Constructivisme (*angl. constructivism*), p. 54

Contexte (*angl. context*), p. 54

Contexte éducatif (*angl. educational context*), p. 54

Contexte pluriculturel (*angl. pluricultural context*), p. 54

Contextualisation didactique (*angl. didactic contextualisation*), p. 55

Contrat didactique (*angl. didactic contract*), p. 55

Correction (*angl. correction*), p. 55

Cotexte (*angl. cotext*), p. 55

Cours (*angl. course*), p. 55

Croyance (*angl. belief*), p. 55

Culture (*angl. culture*), p. 56

Culturème (*angl. cultureme*), p. 56

Curriculum (*angl. curriculum*), p. 57

Cursus (*angl. programme*), p. 57

D

Débit (*angl. flow*), p. 58

Déculturation (*angl. deculturation*), p. 58

Déduction (*angl. deduction*), p. 58

Démarche (*angl. approche*), p. 58

Dénotation (*angl. denotation*), p. 59

Diagnostic (*angl. diagnosis*)
p. 59

Dialecte (*angl. dialecte*), p. 59

Dialogue (*angl. dialogue*),
p. 59

Didacticiel (*angl. educational/teaching software*), p. 60

Didactique des langues
(*angl. language didactics*),
p. 60

Didactiser (*angl. didactiser*),
p. 61

Diglossie (*angl. diglossia*),
p. 61

Discours (*angl. speech*), p. 61

Discrimination (*angl. discrimination*), p. 67

Document (*angl. document*),
p. 67

Docimologie (*angl. docimology*), p. 68

Dyslexie (*angl. dyslexia*),
p. 68

Dysorthographe (*angl. dysorthography*), p. 68

E

Échec scolaire (*angl. school failure*), p. 69

Éclectisme (*angl. eclectism*),
p. 69

Écrit (*angl. writing*), p. 69

Éducation (*angl. education*),
p. 69

Élève (*angl. student*), p. 70

Émetteur (*angl. sender*),
p. 70

Empirisme (*angl. empiricism*), p. 70

Emprunt (*angl. borrowing*),
p. 70

Enquête (*angl. survey*), p. 71

Enseignant (*angl. teacher*),
p. 71

Enseignement (*angl. teaching*), p. 71

Ethnocentrisme (*angl. ethnocentrism*), p. 72

Ethnolinguistique (*angl. ethnolinguistics*), p. 72

Étranger (*angl. foreign*),
p. 72

Évaluation (*angl. assessment*), p. 73

Examen (*angl. exam*), p. 74

Exemple (*angl. example*), p. 74

Exercice (*angl. exercise*), p. 74

Exolingue (*angl. exolingual*), p. 75

Explication (*angl. explanation*), p. 75

Exploitation (*angl. use*), p. 76

F

Faute (*angl. mistake*), p. 77

Faux-ami (*angl. false friend*), p. 77

Faux-débutant (*angl. false beginner*), p. 77

Feedback/retour d'information (*angl. feedback*), p. 77

Fixation (*angl. practice phase*), p. 78

Formation (*angl. training*), p. 78

Fossilisation (*angl. fossilisation*), p. 78

Francophonie (*angl. francophonie*), p. 78

G

Genre de discours (*angl. type of speech*), p. 79

Grammaire (*angl. grammar*), p. 86

Graphème (*angl. grapheme*), p. 86

Graphie/orthographe (*angl. spelling/orthograph*), p. 87

Grille (d'évaluation) (*angl. assessment grid*), p. 87

H

Habilité (*angl. skill*), p. 88

Heteroglotte (*angl. heteroglot*), p. 88

Holisme (*angl. holism*), p. 88

Homoglotte (*angl. homoglot*), p. 89

Hypercorrection (*angl. hypercorrection*), p. 89

I

Identité (*angl. identity*), p. 90

Idiolecte (*angl. idiolect*), p. 90

Idiome (*angl. idiom*), p. 90

Immersion (*angl. immersion*),
p. 91

Implicite (*angl. implicit*), p. 91

Inférence (*angl. inference*), p. 92

Interaction (*angl. interaction*),
p. 92

Interaction didactique (*angl. pedagogical interaction*), p. 94

Intercompréhension (*angl. intercomprehension*), p. 94

Interculturel (*angl. intercultural*), p. 94

Interférence (*angl. interference*), p. 95

Intériorisation (*angl. internalisation*), p. 96

Interlangue (*angl. interlanguage*), p. 96

J

Jeu (*angl. game*), p. 98

Jeu de rôles (*angl. role play*),
p. 98

K

Kinésique (*angl. kinesic*),
p. 99

L

Langage (*angl. language*),
p. 100

Langage spécialisé/ langue de spécialité (*angl. specialised language*), p. 100

Langue (*angl. language*),
p. 100

Langue cible (*angl. target language*), p. 100

Langue de contexte (*angl. context language*), p. 100

Langue dominante (*angl. dominant language*), p. 101

Langue source/ de départ (*angl. source language*),
p. 101

Langue de scolarisation (*angl. language of schooling*),
p. 101

Langue étrangère (*angl. foreign language*), p. 101

Langue majoritaire (*angl. majority language*), p. 101

Langue première/maternelle (*angl. mother tongue*), p. 102

Langue minoritaire (*angl. minority language*), p. 102

Langue nationale (*angl. national language*), p. 102

Langue officielle (*angl. official language*), p. 102

Langue seconde (*angl. second language*), p. 102

Langue standard (*angl. standard language*), p. 102

Langue véhiculaire/lingua franca (*angl. vehicular language*), p. 103

Langue vernaculaire (*angl. vernacular language*), p. 103

Lecte (*angl. lect*), p. 103

Lexie (*angl. lexical unit*), p. 103

Lexique (*angl. lexicon*), p. 103

Linguistique (*angl. linguistics*), p. 103

Ludique (*angl. ludic*), p. 104

Ludologie (*angl. ludology*), p. 104

Ludopédagogie (*angl. ludopedagogy*), p. 104

M

Manuel (*angl. handbook*), p. 105

Matériel didactique (*angl. teaching aids*), p. 105

Médiation (*angl. mediation*), p. 105

Médiation culturelle (*angl. cultural mediation*), p. 105

Métacognition (*angl. metacognition*), p. 106

Méthode (*angl. method*), p. 107

Méthodologie (*angl. methodology*), p. 107

MOOC (*angl. MOOC-Massive Open Online Courses*), p. 108

Morphologie (*angl. morphology*), p. 108

Mot (*angl. word*), p. 108

Motivation (*angl. motivation*), p. 109

Multilinguisme (*angl. multilingualism*), p. 109

N

Niveau (*angl. level*), p. 110

Niveau-seuil (*angl. threshold level*), p. 110

Notation (*angl. scoring*), p. 111

O

Objectif (*angl. objective*), p. 112

Observation de classe (*angl. classroom observation*), p. 112

Orthographe (*angl. orthography*), p. 112

Orthophonie (*angl. orthophony*), p. 113

P

Paraphrase (*angl. paraphrase*), p. 114

Paraverbal (*angl. paralanguage, paraverbal language*), p. 114

Pédagogie (*angl. pedagogy*), p. 114

Pédagogie différenciée (*angl. differentiated instruction*), p. 115

Phonème (*angl. phoneme*), p. 115

Phonologie (*angl. phonology*), p. 115

Pluridisciplinarité (*angl. multidisciplinary approach*), p. 115

Plurilinguisme (*angl. plurilingualism*), p. 115

Politique/aménagement/planification linguistique (*angl. language policy*), p. 115

Polyglossie (*angl. polyglossia*), p. 115

Prérequis (*angl. prerequisite*), p. 116

Présumé/présupposition (*angl. presupposition*), p. 116

Procédure (*angl. procedure*), p. 116

Processus langagier (*angl. language process*), p. 117

Progression pédagogique (*angl. educational progression*), p. 117

Projet (*angl. project*), p. 117

Public-cible (*angl. target audience*), p. 117

Q

Questionnaire (*angl. quizz*), p. 118

Questionnaire à choix multiples (*angl. mutiple choice quiz*), p. 118

R

Réécriture (*angl. rewriting*), p. 119

Réemploi (*angl. re-use*), p. 119

Référentiel (*angl. frame of reference*), p. 119

Remédiation (*angl. remedial teaching*), p. 120

Remue-méninge(s) (*angl. brain-storming*), p. 120

Renforcement (*angl. reinforcement*), p. 120

Représentation (*angl. representation*), p. 121

S

Savoir (*angl. knowledge*), p. 122

Savoir déclaratif (*angl. declarative knowledge*), p. 122

Savoir-être (*angl. knowing how to be*), p. 122

Savoir faire/procédural (*angl. knowing how to do*), p. 122

Savoir apprendre (*angl. knowing how to learn*), p. 122

Scénario (*angl. script*), p. 123

Sémantique (*angl. semantics*), p. 123

Sémiologie (*angl. semiology*), p. 123

Sens (*angl. sense*), p. 124

Sensibilisation (*angl. awareness*), p. 125

Séquence pédagogique/

d'enseignement (*angl. pedagogical sequence*), p. 125

SGAV (*angl. SGAV*), p. 126

Simulation (*angl. simulation*), p. 127

Situation didactique (*angl. didactic situation*), p. 128

Situation d'apprentissage (*angl. learning situation*), p. 129

Situation de communication (*angl. communicative situation*), p. 129

Situation d'énonciation (*angl. enunciative situation*), p. 131

Situation de locution (*angl. speech situation*), p. 132

Sociolecte (*angl. sociolect*), p. 133

Sociolinguistique (*angl. sociolinguistics*), p. 134

Sociologie (*angl. sociology*), p. 134

Solécisme (*angl. solecism*), p. 134

Son (*angl. sound*), p. 134

SPOC (*angl. SPOOC-Small Private Online Course*), p. 135

Stage (*angl. training session*), p. 135

Stéréotype (*angl. stereotype*), p. 135

Stratégie (*angl. strategy*), p. 137

Structural (exercice) (*angl. structure exercise*), p. 141

Structuralisme (*angl. structuralism*), p. 142

Style (d'apprentissage) (*angl. style*), p. 143

Substitution (*angl. substitution*), p. 148

Support (*angl. medium*), p. 149

Syntaxe (*angl. syntax*), p. 150

T

Tâche (*angl. task*), p. 153

Technique (*angl. technique*), p. 155

Technolecte (*angl. technical language*), p. 156

Test (*angl. test*), p. 156

Texte (*angl. text*), p. 156

Théâtre (*angl. theater*), p. 159

Thème (*angl. 1. prose, 2. theme*), p. 160

TIC/TICE (*angl. ICT*), p. 162

Traduction (*angl. translation*), p. 163

Transdisciplinaire (*angl. transdisciplinarity*), p. 167

Translangagisme (*angl. translanguaging*), p. 67

Transposition (*angl. transposition*), p. 67

Transposition didactique (*angl. applying theory to classroom practice*), p. 168

U

Unité didactique (*angl. didactic unit*), p. 169

V

Validation (*angl. validation*), p. 171

Variation (*angl. variation*), p. 171

Vernaculaire (*angl. vernacular*), p. 172

Version (*angl. unseen translation*), p. 172

Vocabulaire (*angl. vocabulary*), p. 172

X

Xénolecte (*angl. xenolect*), p. 173

A

Acte de communication/de parole/acte de langage (*angl. speech act*)

Un moyen par lequel un locuteur agit sur son interlocuteur (qu'il cherche à informer, inciter, demander, convaincre,) et son environnement. La théorie des actes de parole/langage de John L. Austin (*How to do things with words/Quand dire c'est faire*, 1962), développée ensuite par John Searle constitue le point de départ de la pragmatique qui envisage le langage comme un moyen d'action plus que de description, de représentation. Dans la première version de la théorie, on fait la distinction entre les *énoncés constatifs* (qui décrivent le monde, ex : *Le chien se trouve dans le jardin.*) et les *énoncés performatifs* (qui accomplissent une action, ex : *Je te promets que je t'aiderai.*). Si les premiers peuvent recevoir une valeur de vérité (vrai, faux), les deuxièmes peuvent être heureux (si l'acte réussit) ou malheureux (si l'acte échoue). La valeur de vérité des énoncés constatifs dépend des *conditions de vérité* alors que la félicité d'un énoncé performatif dépend des *conditions de félicité* qui reposent sur l'existence de procédures conventionnelles, de leur application correcte, de l'état mental des interlocuteurs, etc. Les principales conditions de félicité sont : a. le locuteur doit s'adresser à quelqu'un ; b. son interlocuteur doit comprendre l'énoncé correspondant à l'acte de parole.

Cette délimitation assez floue entre *énoncés constatifs* et *énoncés performatifs* amène Austin à proposer une nouvelle classification tripartite des actes de parole :

1. *L'acte locutoire*, l'acte accompli dès lors que l'on dit quelque chose, l'énoncé est produit conformément aux règles de la langue, il renvoie à une référence et a une certaine signification.
2. *L'acte illocutoire*, l'acte accompli en disant quelque chose et à cause de la signification de ce que l'on dit, c'est l'acte qui constitue le fait même de dire dans la mesure où il influe sur les rapports entre les interlocuteurs.
3. *L'acte perlocutoire*, l'acte accompli par le fait d'avoir dit quelque chose et qui relève des conséquences de ce que l'on a dit, c'est l'effet de l'acte sur l'interlocuteur.

Searle (1972) propose cinq classes d'actes de langage :

- *représentatifs* - assertion, information : décrire un état de fait;
- *directifs* - ordre, requête, question, permission : mettre l'interlocuteur dans l'obligation de réaliser une action future ;
- *commissifs* - promesse, offre : obligation contractée par le locuteur de réaliser une action future ;
- *expressifs* - félicitations, excuse, remerciement, salutation : exprimer un état psychologique ;
- *déclaratifs* - déclaration, condamnation, baptême: rendre effectif le contenu de l'acte.

Tout discours est régi par des lois qu'on appelle *lois du discours* (O. Ducrot) ou *maximes conversationnelles* (H.P. Grice). Il s'agit d'une sorte de code de bonne conduite des interlocuteurs, de normes qu'on est censé respecter lors de l'échange verbal : « des

normes de comportement relativement stables, liées à des systèmes d'attentes mutuelles : on accomplit quelque chose en se conformant à une règle et l'on attend que les autres en fassent autant » (Maingueneau, 1990 : 102).

Ces lois du discours dépendent toutes d'un méta-principe, le principe de coopération : « que votre contribution conversationnelle corresponde à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptée de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagé ». L'échange verbal, comme toute activité sociale, repose sur un « contrat » tacite entre les partenaires (contrat qui varie en fonction des genres de discours). Le principe de coopération consiste à ne pas bloquer l'échange : c'est le cas des formules de salutation (« bonjour », « salut ») qui permettent le commencement de l'échange verbal. Les classifications des lois du discours varient d'un auteur à l'autre. Nous n'en gardons ici que quelques principes très généraux : les lois de pertinence, de sincérité, d'informativité, d'exhaustivité, de modalité.

La loi de pertinence. Pour D. Sperber & D. Wilson, ce principe serait l'axiome fondamental de l'échange verbal : « un énoncé est d'autant plus pertinent qu'avec moins d'information, il amène l'auditeur à enrichir ou à modifier le plus ses connaissances ou ses conceptions » (1979 : 88). Un énoncé n'est pertinent qu'en fonction des connaissances du locuteur et de la situation de communication. Les participants à l'échange verbal partent du principe que chacun cherche à produire l'énoncé le plus pertinent possible. Ces linguistes mettent l'accent sur la dimension informative de la pertinence, évaluée en termes de conséquences. Ainsi, un énoncé comme « il pleut » sera moins pertinent dit comme un simple constat qu'en réponse à la question d'un locuteur qui veut

savoir s'il peut sortir se promener. L'évaluation de la pertinence dépend des destinataires : ils jugeront un énoncé plus ou moins pertinent en fonction des connaissances qu'ils possèdent dans un contexte donné. Le locuteur est supposé respecter l'axiome de la pertinence : « le locuteur fait de son mieux pour produire l'énoncé le plus pertinent possible ».

La loi de sincérité (ou la maxime de qualité) : le locuteur n'est censé dire que ce qu'il pense être vrai, ne poser de questions que sur ce qu'il ignore vraiment. En d'autres mots, les locuteurs sont censés adhérer à leurs propos. Il ne s'agit pas d'une thèse sur la sincérité « effective » des sujets, mais d'une sorte de règle de jeu. Il y a la tendance ici à hésiter entre une vision « cynique » de ce principe (il n'y a ni sincérité ni insincérité, mais des sujets qui disent ce qu'il faut pour être intégrés dans une collectivité) et une conception psychologique (être sincère, c'est dire ce que l'on pense).

La loi d'informativité porte sur le contenu des énoncés ; elle stipule qu'on ne doit pas parler pour ne rien dire, que les énoncés doivent apporter des informations nouvelles au destinataire. Son champ d'application est extrêmement vaste puisqu'elle exclut qu'on parle « pour ne rien dire ». La notion d'informativité varie en fonctions des interlocuteurs et des contextes ; elle ne peut être évaluée qu'en situation.

La loi d'exhaustivité (maxime de quantité) impose que la contribution d'un locuteur contienne autant d'informations qu'il est nécessaire dans la situation et pas plus. Avec cette loi d'exhaustivité on saisit à quel point le fonctionnement du discours s'écarte de la logique. Pour un logicien « j'ai vu Jean huit fois » implique que « j'ai vu Jean cinq fois » est vrai ; au contraire, si un locuteur dit « j'ai vu Jean cinq fois » quand il l'a vu huit fois, cela passera, sauf contextes particuliers, pour un mensonge.

La loi de modalité condamne tout ce qui pourrait brouiller la communication : défauts d'élocutions (par exemple, le bégaiement), de construction syntaxique (par exemple, trop de parenthèses), abus de vocabulaire abscons. Cette loi stipule d'être clair (dans sa prononciation, le choix de ses mots, la complexité de ses phrases) et d'être économe (employer la formulation la plus directe). Ces exigences varient en fonction des genres du discours, car il n'existe pas de norme universelle de clarté.

La théorie des actes de parole constitue un point théorique essentiel en didactique des langues. Dès les années 1970, la didactique des langues s'est orientée vers un enseignement fonctionnel, proposant des objectifs langagiers précis à atteindre par la mobilisation de moyens disponibles. Cela permet de proposer à l'apprenant des modèles de schémas de conversation, qui permettent à celui-ci de se situer dans le déroulement d'une conversation. Les nouvelles approches (communicative, actionnelle) proposent l'enseignement des langues par objectifs fonctionnels accomplis par la réalisation d'objectifs grammaticaux, lexicaux, socioculturels,

Activité (*angl. activity*)

Tout événement d'apprentissage qui implique la mobilisation de ressources cognitives (de repérage, de comparaison, de mémorisation, etc.) dans une tâche ayant un support didactique (chanson, journal, exercice grammaire) et un objectif (par exemple, apprendre à donner/demander la direction, s'excuser, inviter, etc.).

En fonction de la phase d'apprentissage on peut parler d' :

1. **activités de découverte** : des activités qui reposent sur l'identification et l'étude du fonctionnement du discours qui

permettent au sujet apprenant de construire un comportement similaire aux plans linguistique, pragmatique, culturel, en compréhension et en production.

2. activités de systématisation : ces activités permettent la fixation du comportement observé dans la phase de découverte et vise la création des automatismes langagiers.
3. activités de simulation : ces activités permettent d'exercer le comportement appris dans des situations de communication aussi réalistes que possible.

Il faut faire la distinction entre *exercice*, *activité*, *tâche*. L'exercice est un travail hors contexte, précis, avec un objectif spécifique visant à faire acquérir à l'apprenant un savoir ou un savoir-faire, soit à contrôler si ce savoir ou ce savoir-faire ont été acquis. Ce travail peut être d'ordre phonétique, lexical, grammatical ou discursif. (Robert, 2008 : 194). L'exercice est axé sur la forme, il est très contraint et peu communicatif.

L'activité se trouve à mi-chemin entre exercice et tâche, elle peut être envisagée comme un exercice en contexte. Le *CECRL* distingue activités de réception, de production, et d'interaction. Les activités de réception sont les activités de compréhension orale et écrite qui permettent au sujet apprenant d'utiliser ses connaissances, d'en découvrir des nouvelles, de développer des stratégies de compréhension orale ou écrites. Les activités de production et d'interaction visent à faire communiquer le sujet apprenant de la manière la plus naturelle et la plus authentique.

La tâche est définie par le *CECRL* (2001) comme « toute visée actionnelle que l'acteur se représente comme devant parvenir à un résultat donné en fonction d'un problème à résoudre, d'une

obligation à remplir, d'un but qu'on s'est fixé... » (p.16) (fixer un rendez-vous, commander un repas, participer à une réunion de travail). La tâche pédagogique communicative a comme objectif impliquer le sujet apprenant dans une communication réelle où il peut mettre en pratique les savoirs acquis.

Acquisition (*angl. acquisition*)

L'acquisition est un processus spontané, naturel, personnel de traitement et de mémorisation d'information par lequel un individu aboutit à une augmentation des connaissances déclaratives (savoirs) concernant tous les aspects du langage, dans tous types de circonstances. Les nouvelles connaissances acquises s'ajoutent aux connaissances existantes et vont être transformées par le sujet apprenant dans des connaissances procédurales (savoir-faire), par un processus qui deviendra, avec la pratique, de plus en plus automatisé. L'acquisition des savoir-faire est atteinte lorsque l'utilisation des savoirs est complètement automatisée. L'acquisition s'intéresse à ce qui est acquis, elle s'intéresse peu à l'individu acquéreur ou à l'enseignant qui est vu comme un simple élément du contexte d'acquisition. Il faut faire la distinction entre acquisition et apprentissage, terme qui renvoie soit à un processus naturel d'acquisition soit à un processus par enseignement (associé à un milieu institutionnel), dépendant des effets d'une intention didactique et de sa réalisation.

On peut classer chronologiquement l'acquisition d'une langue étrangère dans quatre étapes principales (Courtillon, 1995) :

1. Acquisition du lexique et de la phonétique (« étroitement associées puisqu'on ne peut se faire comprendre sans une prononciation plus ou moins correcte »),